

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	2
Absents	9
Total des votes	28

5. Institutions et vie politique
5.3 Désignations de représentants

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du vingt-huit mars deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DESPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, M. MESNIER, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, Mme SIMON, M. TIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS

Secrétaire de séance : M. BERNARD

Absent(s) excusé(s) : M. BURET, Mme DUVAL, Mme HAKI, Mme WACRENIER

Absent(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme QUESNEY

Procurations : M. BURET à M. DARMOIS, Mme DUVAL à Mme ROSA

DEL_0024_2023 Modification de la composition de la Commission consultative des services publics locaux

Par la délibération n°99 en date du 14 décembre 2022, M. Vosnier Christian a été désigné comme membre titulaire de la Commission consultative des services publics locaux.

Par courrier en date du 22/03/2023, la Préfecture a acté la démission de M. Christian VOSNIER de ses fonctions de Maire-Adjoint au 16/03/2023.

Par conséquent, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre titulaire.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n°86 du 21 novembre 2022 portant création de la CCSPL.

VU la délibération n°99 du 14 décembre 2022 portant désignation des membres de la CCSPL.

Date de réception préfecture : 12/04/2023

CONSIDERANT la démission de Monsieur Christian VOSNIER de ses missions de Maire-Adjoint, transmise par la Préfecture en date du 16/03/2023,

CONSIDERANT qu'il convient de remplacer M. Vosnier à la CCSPL

CONSIDERANT que les membres du conseil municipal ont la possibilité de se porter candidats,

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **DE PRENDRE ACTE** de la démission de Monsieur Christian VOSNIER à la CCSPL
- **DE DESIGNER** les membres de la CCSPL issus du conseil municipal suivants :
 - Titulaires : Mme V. Duval, Mme Louvel, Mme B. Dutilloy, M. JL Lefrancois, M. P. Aube
 - Suppléants : Mme Gautier, M. J. Timon, M. D. Buret, M. C. Canteloup, M. T. Bernard

Fait à PONT-AUDEMER, le 03 avril 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture d'Evreux

Alexis DARMOIS



Acte publié le 14.04.23

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20230403-del_0024_2023-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023